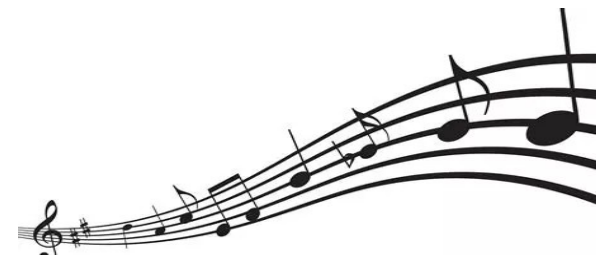


## ***Option Musique Jazz et musiques actuelles ouverte aux élèves entrant en 5ème et en 4ème***



Tu es motivé, curieux, assidu et si tu manifestes l'envie de développer une pratique artistique exigeante et de qualité.

Tu pratiques un instrument depuis au moins 1 année ou tu es débutant et tu peux justifier que tu vas apprendre un instrument avec un professeur cette année.

Cette option te permettra de :

- Développer ta pratique collective.
- Te constituer une culture musicale et artistique.
- T'impliquer dans un projet collectif.
- Rencontrer des artistes professionnels.
- T'exprimer et de t'affirmer par la pratique artistique.
- Développer ton autonomie et ta confiance en toi.



### ***Option Musique Jazz et Musiques Actuelles***



#### **Horaires hebdomadaires :**

En plus de l'heure d'Éducation Musicale obligatoire avec ta classe.

- 1 heure de pratique collective instrumentale et de culture musicale avec les élèves inscrits à l'option (dans l'emploi du temps).

- 1 d'heure de pratique collective instrumentale au sein de l'atelier instrumental du collège sur l'heure du midi.

Tu as aussi la possibilité de t'inscrire à l'Option CHORALE (VIVEMENT CONSEILLÉ)

Un partenariat avec le Conservatoire de Musique de Lannion-Trégor :  
1 fois par mois,  
un professeur du conservatoire interviendra sur l'heure de pratique collective en petit groupe.